



# Conseil mondial de l'eau

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Les participants de la Semaine de la solidarité européenne pour l'eau appellent à une responsabilité partagée de l'eau**

Strasbourg, le 21 octobre 2005 - L'Europe doit apporter sa propre contribution aux deux objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'eau : l'objectif relatif à l'accès à l'eau potable et celui relatif à l'assainissement.

Selon les estimations des Nations Unies, en Europe aujourd'hui plus de 40 millions de personnes n'ont pas un accès satisfaisant à l'eau potable. Un nombre plus important encore ne bénéficie pas de raccordement à un réseau public d'eau potable.

La centaine de participants de la Semaine européenne de la solidarité pour l'eau qui se déroule actuellement à Strasbourg (co-organisée par l'association Solidarité Eau Europe, le Conseil de l'Europe et le Conseil mondial de l'eau) espère que chaque gouvernement européen saura atteindre à l'échéance 2015 au moins sa part des objectifs du Millénaire.

« Ces chiffres sont d'autant plus choquants que l'Europe ne se trouve pas en zone désertique et aride », a expliqué Pedro Arrojo, co-auteur de la Déclaration pour une nouvelle culture de l'eau. « Une des principales raisons des problèmes d'accès à l'eau potable, est liée à la pollution dont l'homme est à l'origine. Nos lacs, nos rivières et nos nappes phréatiques sont malades. Et si les pays riches peuvent se permettre de traiter l'eau pour la boire, les pays pauvres eux ne le peuvent généralement pas. »

Pour Gérard Payen, membre du Conseil consultatif pour l'eau et l'assainissement des Nations Unies, assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement relève avant tout d'une décision politique. L'accès à l'eau pour tous nécessite l'organisation collective de solidarités entre urbains et ruraux, entre bénéficiaires du réseau public et futurs raccordés, dont l'organisation est de la responsabilité d'une autorité publique. « Seule l'autorité publique responsable d'assurer l'accès à l'eau permet de garantir le droit individuel à l'accès à l'eau », a-t-il affirmé.

« Pouvons-nous continuer longtemps à accepter l'inacceptable ? » a déclaré Loïc Fauchon, Président du Conseil mondial de l'eau. « L'absence d'eau tue dix fois plus que les guerres. Elle freine l'établissement de politiques de santé publique, elle empêche l'accès à l'éducation. Bref, sans eau pas de développement. »

« C'est pour cela, a-t-il ajouté, qu'il faut dire haut et clair que l'eau est un droit humain essentiel. Et qu'il faut des moyens financiers supplémentaires. Les robinets avant les fusils et l'eau potable avant le téléphone portable. C'est au pouvoir politique de préciser les compétences institutionnelles et de garantir un transfert de compétences adapté et adaptable. »

Pour Loïc Fauchon, une conclusion s'impose : la responsabilité doit être partagée par tous. Les élus, les collectivités locales ont un rôle éminent à jouer pour garantir l'accès à l'eau. Rapidement et durablement.